

Collectivité Territoriale de Corse
Logiciel du Guide de maintenance des établissements scolaires

L'idée innovante

Proposer aux établissements scolaires un guide de maintenance informatisé.

Les objectifs recherchés

- améliorer la sécurité par une meilleure prise en compte de l'entretien
- rappeler les obligations réglementaires de vérification et d'entretien des bâtiments
- définir clairement les rôles des différents intervenants, utilisateurs et propriétaires, mais aussi entreprises et fournisseurs.
- apporter à ceux qui sont en charge de la sécurité et de l'entretien les outils techniques et méthodologiques dont ils ont besoin pour accomplir leurs tâches,
- renforcer la qualité des liens entre la CTC et les établissements dont elle a la charge.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Ce logiciel est un instrument opérationnel utilisable quotidiennement pour assurer le suivi de l'entretien courant et le maintien de la sécurité des établissements scolaires.

Après une période d'expérimentation dans 6 établissements, la généralisation de cette opération a été réalisée en septembre 2005 pour les 44 établissements de l'île.

Partenariats :

CTC maître d'ouvrage et conception du logiciel par le cabinet d'ingénierie Alliage de Marseille.

Le contenu de la réalisation

Le logiciel de prévention et de sécurité, accessible via un serveur, permet de vérifier en temps réel la conformité des bâtiments, du chauffage, des installations techniques, des équipements et des aménagements extérieurs ainsi que la validité des contrats de maintenance.

Le serveur comporte un tableau de bord annuel des contrats à lancer ou à réactualiser ainsi que l'édition d'un programme de maintenance mensuel des tâches obligatoires, recommandées et suggérées.

Enfin, des témoins d'alerte sont prévus : 3 mois avant l'expiration d'un contrat de maintenance un avertisseur est activé.

Les moyens humains et financiers

Sous-direction des constructions scolaires et universitaires de la C. T. de Corse.

Coût de la réalisation : 100 000 €.

Le bilan de la réalisation

Amélioration sensible de la sécurité des collèges et lycées, surtout celle des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.